

Commune de 6960 MANHAY

**URBANISME**

**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir (1) :

- qu'il est saisi
- ~~-que le Fonctionnaire délégué est saisi~~
- ~~-que le Gouvernement est saisi~~
- d'une demande de (1) :
- ~~-permis d'urbanisation~~
- ~~-modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~-permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~-certificat d'urbanisme n° 2~~

Les demandeurs sont : Monsieur GOBERT et Madame LAURENT  
demeurant à / ~~dont les bureaux se trouvent à~~ (1) : 6960 MANHAY, rue Teye Djaco, Harre n° 39

Le terrain concerné est situé à MANHAY/3<sup>ème</sup> Division/HARRE, rue Teye Djaco, Harre n° 39 et cadastré Section A n° 1278 L

Le projet consiste en la construction d'une extension à une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes (2) :  
avec demande d'écart aux prescriptions du permis d'urbanisation délivré en date du 17 septembre 1990 à la S.A. « LA FONCIERE ARDENNAISE » :

- Extension proposée avec une toiture plate ;
- Extension partiellement réalisée en dehors de la zone de bâtisse ;
- La hauteur de l'annexe est supérieure à 2 m. 50 sous corniche avec une surface supérieure à 1/5<sup>ème</sup> de celle du bâtiment principal ;
- Dégagement latéral de 2 m. par rapport à la limite parcellaire au lieu des 4 m. prévus ;
- Soubassement en briquettes de parement de ton gris brun et absence d'encadrements ;
- WC non éclairé et non aéré directement.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures (3) à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

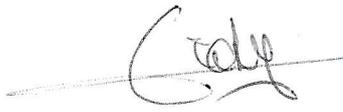
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame B. LAMY – Téléphone : 086 / 45 03 18 – Mail : [blamy@manhay.org](mailto:blamy@manhay.org) dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 juin 2020 au 22 juin 2020 au Collège communal :  
-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

- (5) par courrier électronique, à l'adresse suivante : [blamy@manhay.org](mailto:blamy@manhay.org).

A Manhay, le 03 juin 2020.

La Directrice générale,

  
S. MOHY



Pr le Bourgmestre empêché,  
Le Premier Echevin délégué,

  
G. HUET

(1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.

(5) Manhaylibre.be